

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
13966

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Saint-Victoret - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2019/2020 - Tranche 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Saint-Victoret pour la tranche 2020 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2019/2020, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2019, mais sans incidence financière sur l'économie générale du contrat.

- REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE CARBONEL

La commune envisage de réhabiliter en profondeur ce bâtiment vieillissant en intégrant l'isolation phonique, thermique, le raccordement internet et l'installation de deux ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite. La commune prévoit également l'installation de classes provisoires sous forme de bungalows afin de ne pas interrompre l'enseignement durant les travaux.

Le coût global de l'opération prévue en 2020 est estimé à 1 800 000 €HT.
Pour ce projet, la commune ne bénéficie pas d'autre subvention.
La subvention départementale pourrait être fixée à 1 080 000 €

- CREATION D'UN ESPACE FAMILLE EN BORD DE CADIÈRE

La commune souhaite créer un espace familial au bout des berges de la Cadière. Cet espace sera constitué d'un kiosque à musique, de bancs, de tables de pique-nique, de panneaux d'information et d'espaces verts.

Le coût global de l'opération prévue en 2020 est estimé à 250 000 €HT.
Pour ce projet, la commune ne bénéficie pas d'autre subvention.
La subvention départementale pourrait être fixée à 150 000 €

- CONSTRUCTION D'UNE HALLE MULTISPORT POUR LE CENTRE AERE

La commune souhaite construire une halle couverte et un sol sportif qui auront vocation à accueillir les enfants du centre aéré. Cette halle se compose d'une structure métallique et d'une couverture

textile ainsi que d'un sol multisports permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite. La pose d'un équipement de basket, de hand et de volley est également prévue.

Le coût de l'opération, prévue en 2020 est estimé à 470 000 €HT.

Pour ce projet, la commune ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait être fixée à 282 000 €

Ainsi, le montant total de la tranche 2020 de ce contrat 2019/2020 s'élève à 2 520 000 € HT, conformément à l'annexe 1 qui présente également l'échéancier actualisé. La participation globale du Département pourrait être fixée 1 512 000 € selon le détail indiqué en annexe 1.

Ce rapport est sans incidence financière. La dépense est déjà imputée au chapitre 204 du budget départemental sur l'autorisation de programme 2019-10127Y en application de la délibération n° 165 du 27 juin 2019.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL